

# Bulletin d'adhésion 2023

A renvoyer à : Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta / CS 50023 - 34875 LATTES

Agriculteur - Agricultrice en activité

0,2 % du chiffre d'affaires (min : 90 €, max : 390 €)

Soit :

Productions

Surfaces :

Entreprise/commerce en activité

0,2 % du chiffre d'affaires (min : 100 €, max : 390 €)

Soit :

En création d'activité : 30€

( ou 20€ si ressortissant Pôle Emploi, RSA)

Agricole ou  Commerciale

Précisez :

Consommateur : individuel 18 €, famille 25 €

Paiement : par chèque  ou par virement

**ATTENTION changement de RIB :**

**FR76 1348 5008 0008 9129 5553 873**

**BIC : CEPFRPP348**

Nom :

Prénom :

Raison Sociale :

Adresse :

Tel. Fixe :

Tel. Mobile :

E-mail :

Site internet :

Facebook  Twitter  Instagram  LinkedIn

Date et signature :

## Plus de 35 ans d'actions pour le développement, la promotion et le maintien de l'agriculture biologique dans l'Hérault



Le CIVAM Bio 34 regroupe près de 300 adhérents agriculteurs, artisans, commerces et consommateurs



*Nous contacter :*

### CIVAM BIO 34

📍 Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta  
CS 50023  
34 875 Lattes

☎ 04 67 06 23 90

✉ contact@bio34.com

🌐 [www.bio34](http://www.bio34)

📘 @bio34

📷 @civambio34

📺 civambio3451

🌐 civambio-34



## Bulletin d'adhésion

# 2023



# LES MISSIONS DU CIVAM BIO 34

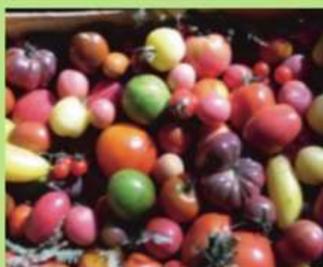
## Accompagner la création et le développement d'activités en AB

Point Info Bio producteurs et entreprises, formations, journées techniques,...



## Fédérer et accompagner le développement des agriculteurs bio

Information, mise en relation, suivi des aides de soutien à l'agriculture biologique, animation technique, appui à des projets et filières de proximité



## Valoriser la démarche agriculture biologique

Organisation de foires (Estivale de la Bio, fête bio départementale), participation à différents évènements (marchés, festivals...), communication (guide bio de l'Hérault, animation du site bio34.com et des réseaux sociaux)



## Accompagner des projets de territoires dans l'Hérault

Pour un développement local de l'agriculture biologique : information et sensibilisation des élus, appui aux projets locaux et diagnostics



# POURQUOI ADHÉRER AU CIVAM BIO 34

## POUR LES AGRICULTEURS - ICES ET ENTREPRISES

- Faire partie d'un réseau de 300 adhérents producteurs et entreprises
- Être informé via des lettres mensuelles et en fonction de l'actualité : évolutions règlementaires, aides financières à la bio, PAC, PCAE, crédit d'impôt bio, projets en cours, dossiers techniques...
- Échanger sur les listes de diffusion maraîchage/arboriculture et viticulture
- Être accompagné dans vos projets de création et de développement d'activités (installation, conversion, transformation, point de vente, commercialisation...)
- Participer gratuitement à nos formations
- Être mis en relation avec des producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs
- Recevoir les dossiers d'inscription aux évènements des partenaires (marchés du Département, Sud de France fête la qualité...)
- Intégrer un collectif de producteurs

- Bénéficiaire de tarifs préférentiels
- achat de matériels de promotion (sacs kraft, panneaux, pics prix, sac cabas)
- location d'emplacement sur les foires bio et sur d'autres évènements collectifs
- publicités sur le guide bio et le site internet



- Être référencé gratuitement sur
  - le site bio34.com
  - le guide bio de l'Hérault (prochaine édition 2023/2024)



## ET AUSSI

- Intégrer un réseau, via la FNAB, qui défend la BIO auprès des partenaires institutionnels nationaux, européens : crédit d'impôts bio, aides à la production, au développement des filières...
- Participer à des projets collectifs et territoriaux via le Réseau des CIVAM, mutualiser ses connaissances et moyens



## ET POUR LES CONSOMMATEURS

- Bénéficiaire du programme de remises proposées par nos adhérents : producteurs, magasins, restaurants...  
détails sur [www.bio34.com](http://www.bio34.com)

